COMITÉS ET COMMISSIONS



COMITÉ DE LA FORÊT NOURRICIÈRE

La Ville de Sainte-Julie est présentement à la recherche de citoyens ou citoyennes intéressés à siéger bénévolement au sein du comité de la forêt nourricière pour un mandat temporaire d'une durée approximative de six mois.

Le comité est un groupe de travail composé d'élus, de citoyens et d'employés municipaux. Ce comité se voit confier par le conseil municipal un mandat temporaire pour accompagner la municipalité dans la conception et la planification du projet de la forêt nourricière, sous forme de recommandations.

Ce comité tiendra quatre réunions de mai à novembre, à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Julie situé au 1580, chemin du Fer-à-Cheval.

La personne doit :

- Être résidente de Sainte-Julie ;
- Être disponible en soirée pour les rencontres ;
- Être intéressée par les concepts d'agriculture urbaine, de permaculture et d'horticulture ;
- Être en mesure d'exercer son rôle en toute neutralité et orienter ses interventions au profit de l'intérêt collectif.

Le défi vous intéresse ? Faites-nous parvenir votre candidature en transmettant votre curriculum vitae ainsi qu'une courte lettre expliquant votre motivation à siéger sur ce comité au plus tard le 21 avril 2025 par courriel au urbanisme@saintejulie.ca.

Il faut noter que le genre masculin est utilisé dans ce texte dans l'unique but d'en alléger la lecture.